

Fiche Consignes Parents

Protocole pour les accueils collectifs de mineurs sans hébergement (décret n°2020-663 du 31 mai 2020)

L'accueil des enfants au centre de loisirs de Plombières-les-Bains se fera dans le cadre du protocole sanitaire mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse dans le contexte de l'épidémie de COVID-19.

Les consignes issues de ce protocole ont pour but de vous informer des modalités d'application des mesures sanitaires.

<p>Nombre de mineurs accueillis</p>	<p>Le protocole indique : « Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Cependant, il devra être fixé par l'organisateur en tenant compte du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. Le respect de la distanciation physique nécessite des locaux adaptés et une organisation des activités qui entraînent, de fait, une limitation du nombre de jeunes susceptibles d'être accueillis dans les ACM. »</p>
<p>Locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage approfondi des locaux deux fois par jour • Les objets fréquemment touchés ou « points contact » (poignées de portes, interrupteurs, sanitaires, etc) sont quotidiennement désinfectés. • Points d'eau en nombre suffisant pour le lavage des mains. • Présence de savon liquide ou gel hydroalcoolique • Approvisionnement en produits nécessaires à l'hygiène (essuie-main à usage unique, savon liquide, poubelle à ouverture non manuelle) • Aération régulière des salles d'activités (en début et fin d'activité).
<p>Lavage des mains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes et séchage avec un essuie-main à usage unique <p>Fréquence des lavage de mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • après les toilettes, • après avoir éternué, s'être mouché, avoir toussé, • avant et après le repas, • à l'arrivée et au départ du centre de loisirs, • à chaque changement de lieu d'activités, • avant et après la manipulation d'objets partagés pendant des jeux ou des activités. <p>A défaut de lavage à l'eau, l'utilisation d'un gel hydroalcoolique est possible.</p>
<p>Arrivée et départ des enfants</p>	<p>Afin de garantir le respect de la distanciation physique, l'accès au centre de loisirs dans les locaux de l'école Alfred Renauld ne sera pas possible. L'équipe d'animation viendra récupérer votre enfant au portail. De même, votre enfant sera accompagné au portail de l'école pour le départ. Aussi, en cas de besoin, vous pouvez contacter les animateurs(trices) sur le téléphone portable du centre de loisirs au 06.73.25.00.13.</p> <p>En cas d'exception, si un responsable légal doit entrer dans le lieu de l'accueil, il doit porter un masque.</p>
<p>Le port du masque</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et toute personne prenant part à l'accueil • Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs de moins de 11 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes du Covid 19 (dans l'attente de la prise en charge médicale) • Le port du masque est obligatoire pour les mineurs à partir de 11 ans • Les responsables légaux fournissent des masques aux enfants • Les masques sont fournis par l'organisateur pour l'ensemble des encadrants

<p>Les activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités intérieures et extérieures sont organisées par petits groupes de 12 personnes maximum encadrants compris selon le principe de la constitution de sous-groupes. • Dans la mesure du possible, maintenir la même salle d'activité pour un même groupe d'enfants afin de limiter la circulation des groupes au sein de l'établissement. <p>Lors d'échanges de livres, ballons, jouets, crayons etc. le lavage des mains des mineurs et la désinfection du matériel sont effectués avant et après l'activité de façon à limiter les risques de contamination.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de faire intervenir des personnes extérieures pour des activités culturelles ou sportives tant que la distanciation et les gestes barrières sont respectées.
<p>Prise de température</p>	<p>Les responsables légaux doivent prendre la température du mineur avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38 °C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra pas y être accueilli.</p> <p>La direction du centre du loisirs dispose d'un thermomètre frontal pour mesurer la température des enfants / du personnel dès qu'ils présentent des symptômes.</p>
<p>Les transports</p>	<p>Les véhicules doivent être nettoyés régulièrement (avant et après leur utilisation).</p> <p>Le chauffeur doit porter un masque et maintenir les distances de sécurité avec les passagers.</p> <p>L'utilisation des véhicules de transports en commun affectés au service de transport public est proscrite.</p>
<p>La restauration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation des temps de restauration se fera dans la salle multi-activités de l'EHPAD « le clos des écureuils » permettant un accès par l'extérieur afin d'éviter les contacts avec les résidents. • Les éléments utilisés en commun seront limités pour éviter les contacts et les attroupements. • Les enfants mangeront à distance d'1 m au moins l'un de l'autre. • Désinfection des tables et des chaises après chaque repas
<p>Matériel à prévoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • une casquette • une gourde • si votre enfant fait la sieste pensez à amener dans un sac plastique fermé son doudou qui aura été lavé au préalable à 60°C.
<p>Conduite à tenir en cas de suspicion ou de cas avéré de COVID-19 au centre de loisirs</p> <p>Chez l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 chez un enfant, constaté par l'encadrement, doit conduire à son isolement dans un lieu adapté et au port d'un masque. • Une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil. • Les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. • Rappeler aux parents la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'enfant le cas échéant. • L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en collectivité. • Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires. • La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

Conduite à tenir en cas de suspicion ou de cas avéré de COVID-19 au centre de loisirs

Chez les encadrants

- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

EVOLUTION DES MESURES SANITAIRES COVID-19

Les mesures sanitaires étant susceptibles d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales, ce protocole pourrait être modifié en conséquence. Si tel était le cas, la directrice vous en informera.

RENSEIGNEMENTS

Marina MARTIN, directrice du centre de loisirs de Plombières-les-Bains



06 73 25 00 13



cleplombieres@francas-vosges.org

Le

Signature d'un responsable légal
Précédé de la mention
«Lu et Approuvé»

Pour les Francas des Vosges
M. le Président

Association départementale des Francas des Vosges

7-9 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

Tél :03.29.82.48.08 - E-mail : contact@francas-vosges.org - www.francas-vosges.org

Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives sociales et culturelles
Fédération reconnue d'Utilité publique et agréée par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports